



Projet d'accueil du Centre Régional de la Petite Enfance, Service d'accueillantes d'enfants conventionnées – 11/2009

Introduction.

Le Centre Régional de la Petite Enfance existe depuis plus de quarante ans. Le bien-être de l'enfant a toujours été au centre de nos préoccupations, mais les pratiques éducatives ont évolué à travers le temps en liaison avec les connaissances du développement des enfants dans les milieux d'accueil, les différentes réglementations, les changements du statut de l'accueillante.

A l'occasion de notre vingtième anniversaire, nous avons défini notre "projet éducatif" comme étant un processus visant à mettre progressivement en adéquation les gestes quotidiens et les options éducatives que nous avons réfléchies ensemble.

Notre projet éducatif s'articulait sur ces options éducatives réfléchies, discutées, partagées par les membres de l'équipe, du conseil d'administration, des « gardiennes », des parents.

Il en découlait des principes d'action qui se traduisaient dans les pratiques.

Les options de notre service, si elles se sont affinées, restent cependant d'actualité : permettre d'offrir à l'enfant une expérience de nature tout à fait spécifique qui favorise son plein développement physique, social, affectif, psychomoteur et cognitif, dans le cadre de l'accueil familial.

En juin 2000, suite à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française fixant le code de qualité de l'accueil, nous avons revu, réactualisé notre projet, développé des objectifs spécifiques comme d'intensifier le programme de formation destiné aux accueillant(e)s et aux travailleurs sociaux. De nouvelles modalités de formation ont été mises au point avec un changement important : les formations sont données en journée.

En avril 2006, au moment de notre 30^{ème} anniversaire, nous avons réalisé notre premier projet d'accueil tel que défini par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française, fixant le code de qualité et de l'accueil et pour lequel nous avons obtenu l'attestation de qualité de l'ONE pour notre milieu d'accueil et l'avons présenté à tous les intervenants à l'occasion de notre trentième anniversaire.

Ce bref historique nous permet de constater que nous ne partons pas de rien. Pour revisiter notre projet d'accueil, il est important de tenir compte du travail qui a été fait durant les années précédentes : « il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va ».

Nous avons travaillé les repères suivants, mais de manière transversale ils ont été complétés par d'autres :

- Ajuster l'environnement matériel, espace intérieur, extérieur
- Donner à l'enfant une place active
- Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même
- Préparation au premier accueil
- Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents
- Aménager la fin de séjour
- De l'encadrement
- Soutenir un processus de formation continuée

Suite à l'évaluation de novembre 2009, pour aller plus loin, nous avons ajouté un repère : « Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet d'accueil ».



« Aller plus loin » favorise une satisfaction professionnelle. L'enthousiasme et l'énergie positive mise dans la réalisation du travail sont sources d'adhésion de tous les partenaires. Les processus se font souvent en miroir : si l'équipe des travailleurs sociaux est dynamique, cela permettra aux accueillant(e)s de pouvoir l'être.

Des principes psychopédagogiques (art.2, 3, 4)
De l'organisation des activités et de la santé (art.6, 7)

Ajuster l'environnement matériel, espace intérieur, extérieur.

Ajuster Mettre en conformité, adapter
Mettre d'accord pour un but déterminé

Environnement Contexte immédiat
Ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles
d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines

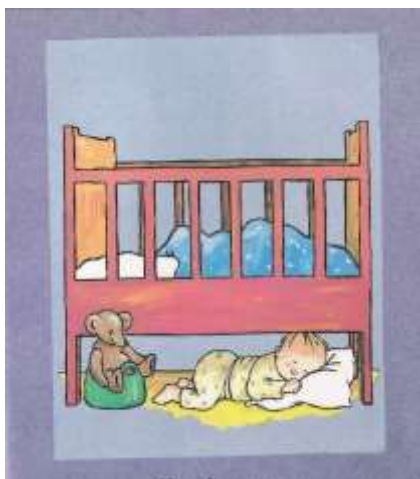
Espace Étendue indéfinie qui entoure et contient tous les objets
Espaces perceptifs appréhendés par la vision, l'ouïe, l'odorat le
toucher, le goût.

L'accueillant(e) veille à adapter exactement l'environnement matériel et artificiel aux besoins de l'enfant en fonction de son âge, de son développement, de sa sécurité physique et psychique. L'ajustement environnemental est sans cesse remis en question, réfléchi, rediscuté, réactualisé.



Le lieu de travail des accueillant(e)s est aussi leur lieu de vie familiale. L'ajustement du lieu de travail doit être revu en permanence en fonction du développement de l'enfant et du nombre d'enfants présents.

L'accueillant(e) est soucieuse d'offrir à l'enfant une ambiance paisible exempte de nuisances sonores (radio, TV, ordinateur,...). Il/elle veille cependant à développer leurs sens durant certains moments privilégiés (comptines, chansons, et toutes explorations sonores).



L'accueillant(e) aménage l'environnement intérieur et extérieur au quotidien, de façon à préserver et encourager les désirs de découvrir de l'enfant dans toutes les dimensions de son développement.

L'accueillant(e) veille à avoir des jouets et des livres propres et en bon état et à les mettre à la disposition des enfants, en fonction de leur âge et de leur évolution.

« Mon tapis de salon s'est transformé en tapis d'éveil pour les plus petits pour qu'ils soient libres de leurs mouvements et qu'ils aient une plus grande vision autour d'eux. Les plus grands se servent du tapis pour lire un livre, pour jouer à des jeux plus calmes, hors des bruits des camions, des tracteurs. »

« L'enfant découvre le monde par ses 5 sens, c'est pourquoi je veille à promouvoir ceux-ci à travers les jeux que je propose. Un tapis sensoriel, des instruments de musique... ; des objets parfois anodins à nos yeux mais riches de découverte et de sens pour l'enfant. »

« Chez moi, l'espace de jeux est aménagé de façon à permettre à l'enfant de créer l'espace à sa convenance, déplacer les chaises, sortir les caisses de l'étagère pour se coucher dedans, rentrer et sortir, se cacher dans la maison, s'y mettre à l'abri...

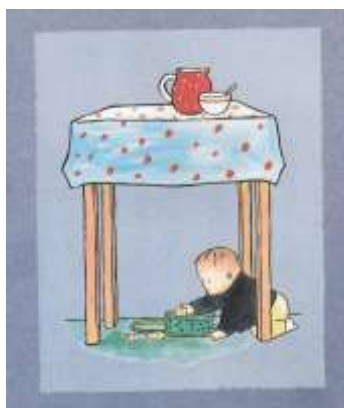
Les enfants possèdent d'énormes possibilités, une imagination et une énergie débordante ; rien n'est figé, chaque objet présente de multiples usages propres à chaque enfant. Les chaises, par exemple, servent de table, chaise, lit, support pour les bébés qui se mettent debout... Les objets sont pratiquement toujours détournés de leur fonction d'origine."

« Louis, 24 mois remplit son gobelet d'eau avec une petite pelle ; cette coordination est très difficile à réaliser et demande une grande concentration. Pour la finition d'un bricolage, Paul et Julien utilisent de la terre, tandis que Julie et Luc lavent leurs jouets dans un bac d'eau. »

« Je veille à ce que chaque jeu soit complet et en bon état.

Imaginez-vous un puzzle auquel il manque une pièce... ce n'est pas pensable car quel bonheur pour moi de voir les yeux émerveillés d'un enfant qui est fier de sa réussite. »

L'accueillant(e) accorde de l'importance au choix du mobilier et de son utilisation au fil du temps.



Les espaces sont structurés en fonction des différents moments de la journée (repas, change, accueil, repos).

L'environnement permet à l'enfant d'aller jusqu'au bout de son initiative en toute sécurité.



« Dans la cuisine, j'ai une petite table avec des chaises à la hauteur des enfants. Cette table peut être utilisée pour faire de la plasticine ou de la peinture, ensuite on pourra l'utiliser pour les repas, en disposant les assiettes dessus, les enfants seront capables de faire la différence dans l'utilisation ».

« Les interactions entre enfants d'âges différents peuvent parfois être difficiles à gérer. Ma solution pour remédier à ce problème a été de placer un parc modulable autour des plus jeunes ; ils peuvent ainsi jouer en toute tranquillité pendant que les aînés s'affairent autour d'eux. Cette disposition permet des échanges de regards, de paroles, de toucher...mais pas d'intrusion directe. »

Donner à l'enfant une place active qui favorise la liberté de mouvement

Place Portion d'espace, endroit, position qu'une personne occupe, qu'elle peut ou doit occuper. Fait d'être admis dans un groupe, un ensemble, d'être classé dans une catégorie, condition, situation dans laquelle on se trouve. Avoir, prendre, trouver place, **sa place**
La place de quelqu'un : celle qui lui convient

Active Qui agit, implique une activité
Propre à exprimer que le sujet est considéré comme agissant
Qui aime agir, se dépenser en travaux, en entreprises
Personne qui **aime agir**

« L'homme est un projet qui décide de lui-même ».

Pour arriver à son autonomie dans un climat serein, le petit d'homme est encouragé et soutenu dans ses initiatives, dans le respect de son rythme et de son évolution.



En toute situation, l'accueillant(e) offre à l'enfant la possibilité de s'exprimer personnellement et de prendre des initiatives (au moment des séparations, des retrouvailles, des repas, des changes, des jeux,... en cas de conflits, de chutes).



L'accueillant(e) permet à chaque enfant de prendre progressivement conscience de lui-même.

Il/elle l'aide à avoir confiance en lui.



« Les repas sont l'occasion d'être réunis tous ensemble autour de la table, comme en famille. Chaque enfant participe activement (à sa manière) : dès que je commence à sortir les assiettes de l'armoire, les enfants montent ou essayent de monter sur leur chaise. Les couverts, les assiettes disposées au milieu de la table, Tom (26 mois) et Anthony (18 mois) font la distribution. Il y règne souvent un bon climat : les enfants se regardent, se sourient et savent ainsi patienter plus facilement. Après avoir rempli les assiettes de Tom et d'Anthony, je les laisse commencer à manger et je m'installe entre les deux plus petites. Marie (14 mois) commence à manger seule mais je l'aide avec une deuxième cuillère. De l'autre côté, avec Léa (10 mois), je remplis sa cuillère et la dépose devant elle. Léa sourit et prend la cuillère pour la porter à sa bouche (j'accepte évidemment qu'une bonne partie de la nourriture tombe sur la table, sur le bavoir ou même par terre !). »

« Je profite du moment du change avant la sieste pour permettre aux enfants de se déshabiller, d'enlever leurs chaussures ; je les aide s'ils me le demandent. Ils ont l'air heureux et libres dans leurs mouvements ; fiers de se déplacer pieds nus et en body ».

« Romain, 18 mois, se concentre pour emboîter une pièce dans le jeu de construction. Noah, quant à lui, observe le bébé dans le relax : il a l'air « inactif », mais il n'en est rien ; il s'interroge, écoute le monde qui l'entoure. Tout comme Lucie et Chloé, 6 mois, explorant les parties de leurs corps en jouant sur le tapis. »

« Nous vivons dans notre propre maison et y travaillons mais nos meubles peuvent bouger selon les groupes, les âges.

A l'âge de la marche, pour aider les premiers pas, j'aligne les fauteuils, le canapé, ... l'un à la suite de l'autre pour faire un petit circuit sécurisé avec à portée de main une petite table stable à leur hauteur pour pouvoir jouer seul sans aide et avec d'autres enfants et acquérir ainsi une certaine indépendance. »

L'accueillant(e) soutient l'enfant dans ce qu'il veut faire ou pas, seul ou avec d'autres dans le cadre de la collectivité.



L'accueillant(e) veille à ajuster les rythmes de vie en fonction des rythmes propres à chaque enfant.



« Mardi, 9h, Eva (11 mois) arrive, elle pleure. Elle ne veut pas être « déposée », ni sur le tapis, ni dans le relax, ni dans la chaise ; elle ne veut pas manger... rien ! Veut-elle être prise dans les bras ? ... Non ! Elle pleure encore ; j'ai pensé qu'elle était peut-être fatiguée et l'ai mise au lit... elle a dormi plus de 5h d'affilée. J'ai été voir à plusieurs reprises, elle dormait paisiblement. Finalement elle s'est réveillée vers 15h. Elle a ainsi pu dîner. »

« Camille est une petite fille de 23 mois. Elle se sent bien quand elle a des repères bien clairs. Quand elle arrive le matin, au lieu de la déposer à terre, le papa doit me la mettre dans les bras. Un jour, la maman l'a conduite mais elle n'a pas fait comme le papa ; Camille s'est mise à pleurer. Quand je l'ai reprise dans les bras, elle n'a plus rien dit. »

« Mon mari a construit un escalier mobile composé de 4 marches surmontées d'une petite estrade. Ce module permet aux enfants de monter et descendre en toute sécurité ; de se cacher en dessous. Enfin, ils prennent plaisir à y monter afin de dire au revoir aux parents par la fenêtre » ,

« Le groupe est composé d'enfants âgés de 6 mois à 2 ans. Justine (6 mois) est couchée sur le tapis d'éveil, elle observe ses pieds, elle essaye d'attraper ses chaussettes. Julia et Pierre (2 ans) assemblent des puzzles sur la petite table. Sam (1 an) se promène à quatre pattes et s'arrête souvent sur le tapis de mousse où se trouvent des blocs, des boîtes et des autos...

Il est l'heure de manger. Justine, la plus petite, mange la première. Sam veut aussi manger, il nous accompagne dans la cuisine ; parfois il préfère rester encore près des grands. Lorsque les petits ont mangé, les grands viennent et s'asseyent à leur table. Ils mangent seuls, étant assise à côté d'eux, je les aide si nécessaire. »

L'accueillant(e) organise son milieu d'accueil en fonction des intérêts et besoins de chaque enfant, et ce, quel que soit le groupe.



« Je suis très souvent par terre avec les enfants, d'un côté ou l'autre de la pièce. Comme cela, je suis disponible pour eux. Si Jean (22 mois) a besoin d'aide ou de soutien pour son activité, je suis tout de suite près de lui (cela est valable aussi pour les autres enfants). J'essaie, par exemple, de ne pas compléter les carnets de vie pendant qu'ils jouent. Il faut rester à l'écoute des enfants. »

L'accueillant(e) adopte les attitudes adéquates pour accompagner l'enfant dans son activité tout en observant une juste distance.



Pour aller plus loin :

Le/la professionnel(le) adopte des attitudes qui favorisent pour l'enfant une plus grande liberté de mouvement :

- Il/elle est attentif(ve) lors des soins donnés aux enfants de poser les gestes qui respectent son intégrité physique ;
- Il/elle prévoit pour les plus petits un tapis qui leur permet de se mouvoir en liberté (se retourner, tendre les bras, ...) ;
- Il/elle prévoit, en fonction des observations réalisées, des jeux adéquats à portée des enfants qui leur donnent accès à la découverte de l'espace, des matières, ...

« Les regards se croisent, le mot accompagne le geste et sollicite l'enfant : « donne moi ta main droite, soulève tes fesses, tourne toi, ... »

L'enfant est acteur, il ne subit pas les manipulations, il participe. Le soin, le regard, la parole forment ensemble une enveloppe structurante, à condition bien sûr qu'ils ne soient pas porteurs de jugement négatif ou discordant : il n'y a aucun intérêt à dire à un enfant qu'il est le plus beau si les yeux son ailleurs ! Il n'est pas dupe ! »

Porter le bébé vers son autonomie, Anna Pinelli, édition érès, 1001 BB, novembre 2008



Conditions de vie saine

Pour obtenir le bien-être physique, mental et social de l'enfant, sa santé est primordiale.

L'accueillant(e) veille à avoir un dispositif d'urgence :

- liste de n° de téléphone utiles
- pharmacie adaptée
- trousse de secours



Le programme de formation des accueillant(e)s prévoit

- les premiers soins
- les maladies infantiles
- la réanimation du petit enfant.

Un rappel est donné chaque année concernant la réanimation.

Le R.O.I. du service prévoit la surveillance médicale. Le service s'assure de la réalisation des vaccins des enfants tels que préconisés dans le schéma de l'O.N.E.

Le service s'assure de la bonne santé des accueillant(e)s et demande un certificat médical annuel pour tous les membres de la famille de l'accueillant(e) ainsi que pour lui/elle-même.

Le certificat de bonne vie et mœurs est demandé tous les cinq ans.

L'accueillant(e) veille à l'hygiène des locaux et des jouets mis à la disposition des enfants.



L'accueillant(e) est attentif(ve) à la préparation de repas variés, équilibrés et adaptés aux différents âges des enfants.



Le service prévoit d'assurer une formation spécifique en diététique pédiatrique afin de suivre l'évolution constante en ce domaine.

Des principes psychopédagogiques (art. 2,3,4,5)
De l'organisation des activités et de la santé (art. 6)
De l'accessibilité (art. 10 et 12)

ACCOMPAGNER LES EMOTIONS DE L'ENFANT ET SOUTENIR SA CONSCIENCE DE LUI-MEME

ACCOMPAGNER Se joindre à (qqn) pour aller où il va en même temps que lui, aller de compagnie avec

EMOTION Réaction affective en général intense se manifestant par divers troubles
Mouvement de la sensibilité, trouble passager causé par la peur, la surprise, la joie...

SOUTENIR Tenir par-dessous, en position de stabilité, en servant de support ou d'appui
Maintenir debout, empêcher (qqn) de tomber. Fortifier

CONSCIENCE Faculté qu'a l'homme de connaître sa propre réalité et de la juger ; cette connaissance
Acte ou état dans lequel le sujet se connaît en tant que tel et se distingue de l'objet qu'il connaît
Faculté ou fait de porter des jugements de valeur morale sur ses actes.

Chaque enfant est différent et peut manifester ses émotions autrement et à des degrés d'intensité différents. Le soutenir, c'est d'abord reconnaître son individualité dans ses émotions mêmes ; c'est aussi reconnaître l'émotion, donc la nommer et aider l'enfant à vivre avec elle le plus sereinement possible.



L'accueillant(e) accepte que l'enfant puisse manifester diverses émotions : tristesse, peur, joie, colère, envie, jalousie....



Il/elle accepte le vécu de l'enfant.

Il/elle décode l'émotion qu'il exprime et la nomme afin que l'enfant puisse identifier ce qu'il ressent.

L'accueillant(e) ajuste les interdits en fonction de l'âge de l'enfant, tout en maintenant une constance notamment pour tout ce qui concerne la sécurité.

« Théo, deux ans et demi, a peur d'être seul si je quitte la pièce. Je le rassure par la parole pour garder le lien avec lui. Il a également peur des bruits inhabituels, je le sécurise en expliquant l'origine de ces bruits, par exemple une grue passe dans la rue et nous allons la voir ensemble. »

« Colleen est une petite fille de 17 mois. Elle est arrivée chez moi à trois mois et demi. Tous les matins, c'est son papa qui la conduit sauf ce matin-là où c'est maman car papa est malade. Colleen est venue avec un grand sourire dans mes bras jusqu'à ce que sa maman lui fasse un bisou et lui dise à tantôt. Colleen a eu un gros chagrin, elle s'est mise à pleurer à chaudes larmes. Nous avons, comme tous les matins, fait au revoir par la fenêtre, mais à sa maman. Je lui dis « je comprends que tu sois triste parce que maman est partie travailler ». Je la garde plus longtemps dans les bras. Au bout de quelques minutes elle a vu un nouveau jouet, déposé sur la table. Elle est descendue de mes bras, a pris la valise, l'a ouverte, l'a retournée dans tous les sens. C'était fini le gros chagrin, elle avait besoin d'un peu de temps... »

« Noah, 18 mois, grimpe sur tout, je le retrouve régulièrement, debout, sur la table du salon. Je lui explique qu'il ne peut pas grimper sur celle-ci, qu'il me fait peur. Néanmoins, il y remonte, je lui ré explique les interdits, puis un jour, je le revois près de la table, faisant « non » de la tête. Je pense qu'il m'a enfin compris. »

L'accueillant(e) adopte une attitude adéquate pour sécuriser l'enfant.



L'accueillant(e) fait exister les parents à travers la reconnaissance des émotions de l'enfant.



Pour chaque enfant, l'accueillant(e) tente de décoder la limite de la colère « apaisable » et de la colère « submergeable ». Il/elle trouve la meilleure formule pour canaliser cette émotion.

« Romain, deux ans, redoute le moment du coucher.

Quand il commence à se frotter les yeux, d'abord je le prends dans mes bras, je lui parle, et en le changeant, je lui raconte une petite histoire. Je lui dis : « maintenant c'est le moment de te reposer, je te porte dans ton lit ».

Je lui caresse le front et lui dis : « repose-toi bien, je viendrai te chercher quand tu t'éveilleras ».

« Il est 17 h, la nuit commence à tomber.

D'habitude, c'est Léa, 17 mois, qui retourne la première, mais aujourd'hui ce n'est pas le cas. Manon et Thomas sont déjà retournés.

Elle a vu ses amis mettre leur manteau, a voulu faire la même chose, a pleuré et là, je me suis rendue compte qu'on ne lui avait pas expliqué le matin que maman arriverait plus tard vu son nouveau travail.

Je lui dis : « maman arrivera plus tard aujourd'hui car elle a un nouveau travail ».

Je lui laisse mettre son manteau, nous regardons par la fenêtre, nous nous baladons dans la maison et maman arrive.

Léa est soulagée et me sourit. »

« Line, deux ans, n'arrive pas à contrôler ses émotions.

Elle se met en colère dès qu'on lui met des limites, elle se jette par terre, frappe les autres, est complètement submergée par ses émotions.

J'essaie de canaliser sa colère en la prenant contre moi, en l'isolant tout en restant suffisamment proche, en l'ignorant, en proposant de petites activités pour attirer son attention sur autre chose... »

« Il est 10 h. Un peu d'énerverment et d'excitation commencent à se manifester chez les enfants.

Les mêmes jeux sont convoités par tous et Elise entraîne les plus petits dans une course en les tirant par la main.

Les petits ne savent pas la suivre et tombent plusieurs fois.

Je mets un CD de chansons et j'organise une ronde en chantant avec eux.

Ensuite nous nous installons ensemble et je lis un livre. »

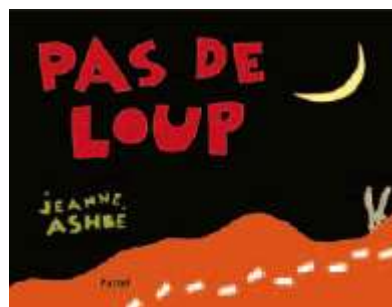
L'accueillant(e) adapte les moyens mis en œuvre pour gérer au mieux les émotions vécues par les enfants, lors de conflits.



Le/la professionnel(le) reste présent(e) et accessible aux enfants. Il/elle utilise l'observation pour intervenir ou non à bon escient.

L'accueillant(e) veille à ne jamais juger l'enfant dans ce qu'il est mais à se centrer sur le geste qu'il pose.

Il/elle tient compte de l'âge des enfants et de leur capacité de socialisation.



« Lucas et Tom, 16 et 18 mois sont en accueil avec Laura, 17 mois.

Les garçons sont très complices et laissent Laura en dehors de leurs jeux.

Je suis attentive en observant Laura pour qu'elle n'en soit pas affectée et je lui propose des activités qui l'attirent. »



Des principes psychopédagogiques (art.3)

Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant... (art.15 et 16)

Préparer le premier accueil.

PREPARER Mettre, par un travail préalable, en état d'être utilisé, de remplir sa destination

Faire tout ce qu'il faut en vue d'une opération à réaliser, d'une œuvre à accomplir

PREMIER Qui est classé avant les autres pour son importance et sa valeur

ACCUEIL Manière de recevoir quelqu'un, de se comporter avec lui quand on le reçoit ou quand il arrive



"L'enfant demande, s'oppose, se rend autonome mais, brusquement, il veut qu'on le prenne dans les bras, qu'on le caresse, qu'on l'embrasse... Grâce à ce ciment, il construit sa confiance et sa capacité d'exister et de vivre dans le monde."

Francisco Alberoni

Le premier échange entre parents et accueillant(e) se fait souvent par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

Lors de la première rencontre, ils dialoguent et voient s'ils peuvent accorder leurs projets pour l'enfant et leurs horaires respectifs : heures d'arrivée et de départ, jours d'accueil, vacances et jours de récupération.

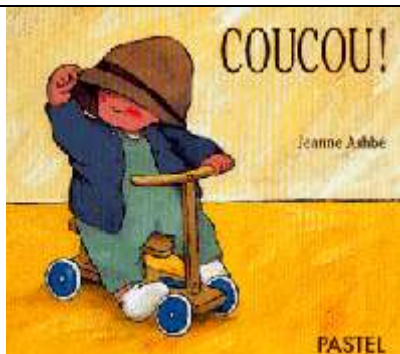


L'accueillant(e) raconte une journée type, son projet éducatif, fait visiter les pièces de l'habitation qu'elle met à la disposition des enfants, présente les jeux et les jouets.

L'accueillant(e) suscite chez les parents des questions relatives à l'accueil et leur permet de prendre un temps de réflexion avant de poser leur choix définitif.

« Lors de la première rencontre avec les parents et l'enfant, je prends des nouvelles de l'enfant (comment s'appelle-t-il ? quel âge a-t-il ? etc. ...). Ensuite, je me présente (je travaille depuis x années, la composition de ma famille). Je leur explique que je suis là pour m'occuper de leur enfant, que je suis accueillante et que, jamais, je ne prendrai leur place (chose très importante pour eux). Je leur dis quels autres enfants sont chez moi (leur âge, leur prénom, les jours où ils sont présents). Je leur explique le fonctionnement de la maison tout en précisant que chaque enfant est unique. Après ce dialogue, je leur demande de réfléchir, éventuellement de revenir me voir pour d'autres précisions. Lorsque les deux parties sont d'accord, l'accueil peut commencer. »

« C'est souvent ma petite fille qui fait visiter la maison aux futurs parents. J'aime qu'ils rencontrent ma famille puisque je travaille à domicile mais je précise mes limites et le cadre de mes activités ; certaines pièces leurs seront toujours ouvertes, d'autres sont visibles maintenant et ne le seront plus, d'autres totalement privées ne se visitent pas. »



Dès qu'un accord intervient entre l'accueillant(e) et les parents, le service fixe les modalités d'une première contractualisation.

La **familiarisation** est l'action de se familiariser, de rendre une chose familière par la pratique, de « s'habituer à... »

C'est un processus indispensable à l'enfant quel que soit son âge, son milieu familial ou les liens existants déjà entre ses parents et l'accueillant(e).

L'accueillant(e) aménage la période de familiarisation en fonction des besoins de chaque enfant. Il/elle convient avec les parents, des jours de rendez-vous et de la fréquence des visites en maintenant une exigence minimum. Il/elle leur explique le fondement de sa démarche.

Cette période va permettre à l'enfant d'entamer en douceur un nouveau processus d'attachement, dans ce cas avec l'accueillant(e), sécurisé dans un premier temps par la présence de ses parents.

Il s'agit bien de mettre en lien cet enfant et le milieu d'accueil.

« Je ne m'engage jamais d'emblée, si je suis la première accueillante qu'ils rencontrent je les encourage à tenir compte des autres adresses renseignées par le service et de me retéléphoner par la suite. Ils doivent se sentir libres de choisir la personne avec laquelle ils se sentent le mieux.

De mon côté cela me permet de réfléchir à la manière dont l'accueil de cet enfant s'organiserait pour moi de façon pratique (ne pas commencer avec trois bébés en même temps, ne pas débuter la journée à 7h avec l'un et la finir à 20 h avec un autre, comment vais-je organiser les siestes, les enfants ne seront-ils jamais plus de 5 présents ? ...). »



«Pour Elise j'ai proposé des rencontres journalières la dernière semaine car je sentais que c'était plus juste pour cette famille »

« Je propose toujours aux parents de me présenter leur enfant, la première fois, en dehors des heures d'accueil, je suis ainsi plus disponible.

Par après, nous convenons ensemble d'un rendez-vous suivant nos horaires respectifs de travail. »



« L'enfant viendra d'abord avec ses parents, dans un premier temps eux-mêmes inquiets de ce qu'ils vont découvrir, de ce que les professionnels pourraient penser d'eux...bébé lui même ressent cette insécurité. »

Le couple qui a pris l'accord avec l'accueillant(e) n'est plus tout à fait le même, sa dynamique a changé (naissance du bébé, reprise du travail, blues de la maman, changement d'horaire...).

« Pour que le lien puisse s'établir, il faut le temps de découvrir l'espace du milieu d'accueil, le temps de faire connaissance, le temps d'être reconnus comme parents, le temps de raconter le mode d'emploi de son bébé. » (Meyfroet, M, in le ligueur Mars 2003)

L'accueillant(e) propose ensuite des laps de temps plus courts où l'enfant viendra seul.



« Malgré mes conseils une maman dont j'ai accueilli les deux aînés me répond que son bébé de 3 mois « va dans les bras de tout le monde ». En tant qu'accueillante, bien que sensible à la difficulté de la maman d'envisager l'accueil de son bébé, je suis restée sur mes positions pour que la familiarisation soit faite dans l'intérêt de tous. »

« Pendant que nous échangeons des propos, l'enfant souvent blotti contre son parent fait ma connaissance et celle de ma maison. Ainsi le passage de repères connus à d'autres inconnus n'est pas trop brutal (lieu, odeurs, couleurs, bruit, voix des autres enfants).

Le parent reste à ce stade-ci la personne qui va rassurer l'enfant et lui permettre de ne pas dépenser toute son énergie à essayer de se sentir bien chez moi, il pourra ainsi dépenser cette énergie à appréhender un peu de l'inconnu. »

« La première fois que j'ai rencontré ses parents, il était bien au chaud dans le ventre de sa maman. Elle est venue me le présenter 15 jours avant sa rentrée accompagnée des grands frères. Elle était très inquiète, stressée par l'organisation de sa vie quotidienne, un peu déprimée à l'idée de reprendre son boulot. »

Il/elle peut demander des supports à la familiarisation : un écrit qui relate les habitudes de l'enfant, un doudou...

L'accueillant(e) présente le nouvel arrivant et ses parents au groupe d'enfants : à chaque arrivée dans le groupe ou à chaque départ, un nouvel équilibre est à trouver.

L'accueillant(e) garde à l'esprit l'objectif visé et reste attentif(ve) aux attitudes et aux différentes manifestations de l'enfant.

L'objectif de la familiarisation est atteint lorsque l'enfant manifeste sa volonté d'entrer en relation et de créer un lien avec l'accueillant(e) : il le/la regarde, lui sourit, gazouille, lui tend les bras, s'éloigne de la maman pour prendre un jouet... L'accueil peut alors commencer.



« J'insiste pour avoir la possibilité de lui donner un biberon, un repas s'il est plus grand afin de tisser des liens avec lui pendant un moment privilégié ».

« Lorsque Loïc vient chez moi pour la première fois seul, j'ai demandé à la maman de glisser dans son sac un tee-shirt à elle, qu'elle a porté et qui est empreint de son odeur. »



« Lors de la deuxième rencontre avec Mathias (1 ans), il quitte les bras de son papa pour aller chercher un livre qu'il me tend, je suis contente. J'y vois le signe d'une relation entre nous qui est en train de se créer »

Une re-familiarisation peut être envisagée et proposée par l'accueillant(e) dans certaines situations : absence prolongée de liens entre l'enfant et son milieu d'accueil.



« Je sensibilise les parents enseignants à l'idée d'une re-familiarisation fin du mois d'août : 8 semaines dans la vie d'un petit ça compte ! »

« J'ai retrouvé après mes vacances un petit bonhomme de 10 mois totalement insécurisé de quitter ses parents. Son accueil un mois plus tôt se passait pourtant tout à fait sereinement.

Dès que je m'éloignais ou que je m'occupais des autres enfants, il manifestait une véritable panique. Je me suis dit à ce moment qu'une reprise de contact aurait pu lui épargner, du moins en partie, cette souffrance d'autant plus qu'à son âge l'angoisse de la séparation est déjà très présente ! »

Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement.
(art. 15-16-17)

Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents tout au long de l'accueil

RELATION	Lien de dépendance ou d'influence réciproque entre personnes
CONFIANCE	Espérance ferme, assurance de celui qui se fie à quelqu'un
CONSOLIDER	Rendre solide, stable

La relation de confiance s'installe au fur et à mesure et se construit dans le dialogue et le respect de chacun. La mise en place d'une telle relation exige une grande disponibilité de la part de l'accueillant(e), une écoute de l'autre, et le temps nécessaire pour mieux se connaître et installer un sentiment de sécurité. Pour cela, il faut évidemment se donner une ligne de conduite, s'entendre sur les mots, reconnaître les parents dans leurs particularités, leurs différences, leurs manières de faire, afin de pouvoir répondre à leurs attentes, tout en clarifiant le rôle de chacun et fixant ses limites, dans un intérêt partagé pour l'enfant. Il nous paraît important pour l'enfant qu'il y ait une continuité entre les différents lieux de vie qu'il est amené à fréquenter. Son bien-être dépend aussi de la qualité de la relation qui va s'établir entre son accueillant(e) et ses parents.



Pour aller plus loin :

Le service veille à transmettre aux parents les principes de base du projet d'accueil.

Il présente ses choix éducatifs et veille à la continuité du contact avec les parents.



Les travailleurs sociaux, par groupes de 2 ou 3, élaborent de nouveaux outils qui seront mis à disposition des parents à des moments clés de l'accueil de leur enfant.

Chacun présente l'évolution de sa réflexion en réunion d'équipe : "nous avons travaillé sur les documents présentés aux parents lors de la réservation définitive. A ce moment, il y a beaucoup d'informations à communiquer. Dans l'optique de rendre attrayant et "plus lisible" notre suivi, nous vous présentons notre proposition de lettre (avec images et échéancier)."

En ciblant au mieux thèmes et orateurs pour des conférences à leur intention ou communes avec les accueillant(e)s, nous pouvons partager avec les parents des points forts de notre projet d'accueil.

Notre « Petit Journal » va s'ouvrir de façon plus systématique à une rubrique "parents".

LE PETIT JOURNAL

du Centre Régional de la Petite Enfance

N° 96 Trimestriel : octobre, novembre, décembre
2009 - bureau de dépôt : Eupen
Conception et réalisation : Anne Lising -
Ghislaine Hamoir. Ed. resp. : B. Taeter -
rue des Martyrs, 44 - 4800 Verviers

LE SECRET PROFESSIONNEL

Obligation de ne pas divulguer des faits confidentiels appris dans l'exercice de la profession, hors des cas prévus par la loi.

La garantie du secret professionnel, le non jugement et le respect de la vie privée sont essentiels à la construction d'une relation de qualité.



L'accueillant(e) veille à se centrer sur l'enfant, à être à l'écoute du parent en étant attentif(ve) à choisir le lieu et le moment opportuns à l'échange.

L'accueillant(e) répond aux questions et aux inquiétudes des parents avec bienveillance et discrétion vis-à-vis des autres personnes.

Il/elle respecte l'image des parents devant l'enfant et, au-delà, réfléchit aux propos tenus en présence des enfants.

Lorsque je partage une information, je me pose toujours les questions :

« Est-ce pour le bien-être de l'enfant ? Que faut-il que je sache sur l'enfant et sur sa famille pour bien accomplir mon rôle d'accueillant(e) ? »

« J'ai accueilli pendant quelques mois un enfant suivi par le SAJ. Par discrétion et pour le respect de ce petit homme, je n'ai jamais partagé cette information avec les autres familles... Afin d'éviter des indiscretions (par rapport aux autres familles ou à la mienne), j'échangeais avec l'assistante sociale les informations sur l'évolution de l'enfant par téléphone ou lors de rendez-vous fixés pendant la sieste des enfants... »

« Je reste toujours positive vis-à-vis des parents : si un papa est en retard, je dis qu'il est coincé dans un embouteillage, je fais en sorte de l'excuser aux yeux de l'enfant... »

L'accueillant(e) se fixe des limites à la confiance et à la familiarité ; il/elle reste attentif(ve) à trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et veille à la mise en place de pratiques qui préservent tant les parents et les enfants accueillis que sa propre famille.

Il/elle fait appel à l'assistant(e) social(e) du service, en cas de doute ou de problèmes.



L'accueillant(e) met des mots sur ce qu'il/elle vit, veille à gérer ses propres émotions et à se remettre en question.

« Le lundi, je demande comment s'est passé le week-end, je n'ai pas besoin de savoir ce qu'ils ont fait mais bien de savoir si l'enfant a vécu quelque chose de spécial, pour tout simplement cerner l'état d'esprit dans lequel il arrive »

« Le respect de la vie privée de chacun est indispensable pour préserver l'enfant, mais dans certains cas, j'ai besoin de pouvoir parler à quelqu'un pour me dégager du stress que je vis au quotidien dans ces situations plus délicates. Mon assistante sociale est là pour m'écouter, me conseiller et m'aider à trouver des solutions.

Je suis parfois confrontée à des situations qui ne sont pas faciles à gérer et il arrive que des décisions doivent être prises rapidement pour le bien de l'enfant mais également pour moi et mon équilibre familial. »



LA GESTION DES TRANSITIONS AU QUOTIDIEN

Action de gérer le passage d'une situation à une autre

L'accueil du matin et les retrouvailles de fin de journée sont deux moments clés, auxquels l'accueillant(e) consacre une attention particulière.

Accueillir, c'est être disponible pour l'enfant, à l'écoute du parent, et leur offrir un cadre chaleureux et sécurisant.

L'accueillant(e) se prépare bien avant l'arrivée des enfants.

Les informations à échanger entre les parents et l'accueillant(e) peuvent se faire de manière orale ou écrite.



« Avant l'arrivée des enfants, je pense à l'organisation de la journée et à l'aménagement de l'espace, en fonction des enfants attendus. La promenade tiendra compte de la sieste, je sors leurs jeux préférés, et je n'oublie pas les carottes de Bastien et la compote de Chloé et le parc est monté pour l'arrivée de Pierre. »

« Il est 7 heures, je suis prête pour accueillir quatre enfants. La table du petit déjeuner est garnie, la porte extérieure de la maison est ouverte, les caisses de jeux attendent les enfants. »

« J'écris tous les jours, au minimum le contenu du repas. Et je note les événements. Cela m'aide quand il y a beaucoup de monde au moment du départ. »

« Pour communiquer avec une maman qui ne vient pas rechercher elle-même son enfant, je colle un petit mot sur le biberon, pour éviter les messages répétés (déformés ?) par une tierce personne. »

« Chez moi, il y a un carnet de bord pour tout le monde, je n'y indique rien de personnel, mais chaque jour le nom des enfants présents, le menu, les jeux et les anecdotes « racontées » par les enfants : « aujourd'hui j'ai essayé de faire pipi toute seule ... dans le petit pot des poupées... »

L'accueillant(e) explique aux parents les règles mises en place pour le bien-être de l'enfant, le respect du milieu d'accueil et la bonne organisation de la journée et de la collectivité.

L'accueillant(e) aide l'enfant à trouver des repères qui le sécurisent notamment par la mise en place de rituels.

Le rituel du matin permet à l'enfant de savoir que la journée commence chez l'accueillant(e), et celui du soir le prépare aux retrouvailles avec sa famille.

L'accueillant(e) doit toujours être informé(e) de l'heure d'arrivée et de départ, de la personne qui vient chercher l'enfant, que ce soit pour l'organisation d'une journée : promenades, repas, et organisation des activités à combiner avec arrivée et départ de chacun ... mais aussi pour préparer l'enfant au rituel du retour.



Lorsque les parents et l'accueillant(e) sont présents en même temps, il est important de clarifier les rôles de chacun vis-à-vis de l'enfant.

« Chez moi, la période d'accueil au quotidien, c'est le petit déjeuner, pour tous les enfants ; ça me convient. Je me suis rendue compte que les parents ont peu de temps le matin, alors, on peut prendre le temps de bien déjeuner ensemble, ça devient un rituel d'arrivée : on ne frappe pas à la porte, on rentre et je ne me lève pas de table. »

« Le matin, à l'heure où le 1^{er} enfant doit arriver, tout est prêt, les jouets sont préparés. Je m'organise pour que tout ce que je dois faire dans le ménage soit terminé. Je suis alors entièrement disponible pour accueillir bébé et ses parents.

Même chose pour les suivants, je veux les accueillir individuellement en gardant toutefois un œil sur les premiers. L'accueil se faisant toujours dans le salon, cela ne pose pas de problèmes.

Si, par hasard, un enfant doit être changé ou être mis au lit à l'heure où un autre arrive, soit je m'arrange pour le faire avant, soit il attend un peu.

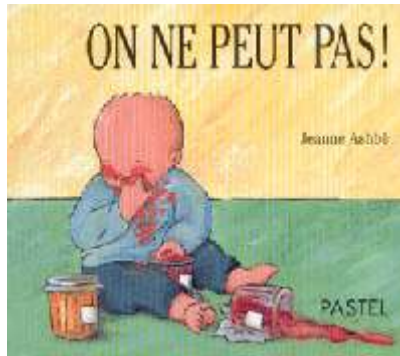
Pour cela j'aime bien que les parents respectent les heures.

On va toujours dire au revoir à la fenêtre pour voir partir papa ou maman, même si c'est difficile de les quitter.

Le soir, par la porte-fenêtre, on voit les voitures arriver. Je peux prévenir : « voilà la maman de ... ». Comme cela, il a le temps de réaliser avant que le parent n'entre. »

« Simon, 6 mois, joue sur le tapis d'éveil. Sa maman arrive. Tout en me parlant, elle s'approche de lui, lui parle mais Simon ne regarde que moi, si je bouge, ses yeux me suivent, jamais il ne regarde sa maman.

Le lendemain, voyant que le même scénario allait se reproduire, je me suis éclipsée 2 à 3 minutes. Lorsque je suis revenue, Simon riait avec sa maman, le contact était établi et nous avons pu parler de la journée. Simon suivait la conversation, passant de l'une à l'autre. »



L'accueillant(e) gère plusieurs rôles en même temps : il/elle accueille les enfants, les parents, reste attentif(ve) aux informations à échanger, veille au bien-être et à la sécurité des enfants déjà présents, accompagne les émotions que suscitent la séparation.

L'accueillant(e) prend un peu de temps chaque jour pour s'arrêter sur les gestes posés, se réajuster, s'adapter au vécu de chacun.



« Benjamin est arrivé chez moi vers l'âge de 22 mois. Enfant unique, jamais gardé en dehors de la famille, il a eu très difficile de s'habituer. Il pleurait souvent et très longtemps. Après avoir essayé plusieurs jours d'établir le contact par différents moyens comme : la photo de maman et Benjamin, le doudou, ... nous avons réussi à entrer en communication par l'intermédiaire d'un bébé (jouet). Je parlais au bébé en l'appelant par son prénom et en essayant d'exprimer les sentiments de Benjamin par l'intermédiaire de cette poupée : Benjamin n'est pas content, il n'a pas envie de venir chez moi, il a envie de rester chez maman, ... Il a commencé par se calmer, puis écouter et puis il s'est exprimé lui-même. En cas de gros chagrin, nous avons eu recours à cette poupée et il s'est senti plus à l'aise. »

ACCOMPAGNEMENT DES VECUS DE LA SEPARATION

Action d'accompagner et de soutenir la séparation telle qu'elle est ressentie par l'enfant et son parent.

La séparation journalière suscite des émotions différentes avec chaque enfant, avec chaque parent ; émotions à reconnaître et à accompagner. Le vécu de la séparation peut être différent selon l'âge de l'enfant et peut se traduire par des comportements différents. Le temps et la façon de se séparer peuvent influencer le vécu de l'enfant et le déroulement de la journée.

L'accueillant(e) accompagne les émotions de l'enfant par des mots, des gestes ... et chacun(e) trouve ce qui convient à chacun.



Il/elle rassure, donne des repères à l'enfant et prend le temps pour le soutenir dans ce qu'il vit.

« Lorsque la séparation est difficile, je laisse, dans un premier temps, la maman ou le papa consoler l'enfant. Ensuite, lors du départ, je prends l'enfant dans les bras, je lui dis que papa ou maman ne l'oublie jamais et qu'il va le (la) retrouver fin de journée. Pour rassurer les parents, je leur propose de sortir du living (pièce d'accueil) et de rester quelques instants dans le hall de manière à ce qu'ils se rendent compte que leur enfant est calmé. »

« Lorsqu'un enfant arrive chez moi, s'il demande sa sucette ou son doudou, je les lui laisse et j'attends que de lui-même il les dépose dans le panier prévu. »

« En début d'accueil, je demande toujours une photo de la famille : papa, maman, le bébé et éventuellement les grands frères et sœurs. La photo est affichée au panneau et l'enfant peut aller la voir, quand il le souhaite. Et souvent le sourire apparaît sur son visage... »

« De temps à autre, je demande aux parents si, pour eux, l'accueil de leur enfant se passe bien. Nous en parlons un peu et mettons au point ce qui va bien et ce qui va moins bien. C'est ainsi que la relation de confiance s'installe. »

L'accueillant(e) aide l'enfant à faire exister le parent pendant la journée.



Il/elle prépare les différents moments de séparation avec les parents, en parle, communique sur ce que chacun vit.

L'accueillant(e) laisse la place au parent avec ses différences, sa façon de faire avec son enfant, lui donne le temps de se séparer, tout en restant professionnel(le) et capable de fixer des limites.

Il/elle est capable de reconnaître et de gérer ses propres émotions face à la séparation.

Il/elle explique le fondement de ses attitudes, accepte de se remettre en question, de se repositionner.

L'accueillant(e) fait preuve de créativité en fonction de chaque enfant.

« Je n'accepte pas qu'un parent parte en cachette. Se dire au revoir est indispensable. Et si l'enfant a du chagrin, je lui dis que je l'entends et je le console en lui disant que papa et maman reviendront tout à l'heure »



« Ce n'est pas toujours facile mais c'est important de dire aux parents, s'ils restent trop longtemps, qu'ils peuvent perturber la vie du groupe et que l'accueillant(e) a besoin de disponibilité pour tous les enfants. »

Aménagement de fin de séjour

AMENAGER	Disposer et préparer méthodiquement en vue d'un usage déterminé
FIN	Moment, instant auquel s'arrête un phénomène, une période, une action
SEJOUR	Fait de séjourner, de demeurer un certain temps en un lieu

Lorsqu'un enfant quitte le milieu d'accueil, différents vécus sont en présence : tristesse, sentiment de rupture, bouleversement de vie, de structure, satisfaction du devoir accompli dans la préparation d'un enfant à une autre étape de sa vie, réjouissance d'un nouveau départ pour un milieu que l'enfant a hâte de connaître, transition entre un milieu cocon vers un monde collectif plus vaste...



Par le biais des formations, dans ses rencontres mensuelles avec l'assistant(e) social(e), par des moments de recul, l'accueillant(e) essaye de se connaître toujours mieux.

Il/elle arrive à exprimer sa tristesse de manière positive et à ne pas charger l'enfant de ses propres émotions.

« Pendant des années, j'ai demandé aux parents que le dernier jour se passe comme les autres, qu'ils ne disent pas que c'était le dernier, car pour moi cette fin d'accueil était liée à un sentiment de tristesse et je pensais qu'il en était de même pour l'enfant. L'expérience et les formations m'ont appris qu'il valait mieux en parler, faire la fête, préparer le départ de chaque enfant avec le groupe, lui présenter positivement les nouvelles expériences qui l'attendent. Je me rends compte maintenant qu'il y a des «tristesses tristes et des tristesses gaies».



L'accueillant(e) veille à prévenir chaque enfant du groupe de tout départ, que ce soit pour l'école, pour un déménagement ou tout autre raison.

Il/elle prend le temps d'expliquer, veille à rester positif(ve) par rapport à la nouvelle situation de l'enfant.

L'accueillant(e) a conscience de l'importance des moments de transition ; il/elle y prête beaucoup d'attention et de préparation.

Comme tout au long de l'accueil, il/elle collabore et dialogue avec les parents pour que cette transition soit positive pour l'enfant.



« La maman de Pierre l'avait prévenu de son entrée à l'école 5 mois à l'avance et celui-ci s'était mis à pleurer quand il arrivait chez moi. J'ai compris que l'enfant ne réalisait pas la durée de l'attente. Alors j'ai pris un calendrier et je lui ai montré le jour où il entrerait à l'école et nous l'avons entouré en rouge. Je lui ai montré le nombre de jours qu'il restait avant l'entrée à l'école et tous les jours on faisait une croix sur le calendrier. C'est comme cela que la fin de séjour a pu se terminer sans problème et sans pleurs pour Pierre. »

« Alexandre qui a 2 ans et demi a commencé à l'école le matin et il était prévu qu'il revienne encore les après-midi faire les siestes chez moi. Cependant, dès les premiers jours il a manifesté son désir de rester à l'école les après-midi. Sa maman est donc venue m'annoncer la fin de l'accueil sans être accompagnée par le petit. L'assistante sociale qui était justement présente à ce moment-là a expliqué à la maman le besoin de clôturer un accueil, tant pour l'enfant que pour l'accueillante mais aussi pour les autres enfants accueillis. Nous avons proposé d'offrir au moins à tous une journée d'au revoir pour que je puisse donner à l'enfant son cadeau d'adieu et permettre à chacun de » tourner la page ». »

Lors du départ d'un enfant, l'accueillant(e) met en place un petit rituel qui lui est propre : pour ceux qui partent (souvenir, photos, carnet, livre dédié) et pour ceux qui restent (photos de ceux qui sont là et de ceux qui sont partis, calendrier avec les photos de ceux qui vont entrer à l'école).

« Bien sûr des liens se sont créés entre toi et ton accueillante, les autres enfants et leurs parents mais il y a un carnet de vie qui te rappellera ton séjour, tes dessins, tes chants, tes progrès, tes rires, tes joies et parfois tes peines. En revoyant les photos tu auras des souvenirs agréables plein la tête, tu te souviendras de tes petits amis et amies qui sont déjà à l'école et de ceux qui sont restés chez Marie. »

De l'encadrement (art.13-14)

De la santé (art.8)

De l'accessibilité (art.9 et 11)

Des relations du milieu d'accueil avec l'enfant et avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement (art. 18)

L'encadrement individuel

ENCADRER Diriger, organiser pour le travail

INDIVIDUEL Qui appartient à l'individu ; qui concerne une seule personne

Encadrer, c'est aussi "entourer, faire ressortir". Et c'est bien là le sens même de notre service, son atout, le quotidien des travailleurs sociaux et une des motivations des accueillant(e)s qui s'y inscrivent.

L'encadrement individuel est le premier outil qui permette de sortir les accueillant(e)s de leur isolement mais surtout celui qui aide à prendre le recul nécessaire, à évaluer et à évoluer sans cesse, à repenser et recréer encore et toujours l'accueil des tout-petits.



L'assistant(e) social(e) a un rôle de soutien et de contrôle vis-à-vis de l'accueillant(e).

Il/elle encourage une dynamique de remise en question et d'évolution.

L'assistant(e) social(e) veille au maintien des exigences professionnelles. Il/elle est garant(e) du respect accordé à chacun quels que soient le sexe, la race, l'origine socioculturelle ou socio-économique des enfants, parents et accueillant(e)s.

Il/elle échange lors de ses visites mensuelles sur les pratiques quotidiennes, et aide l'accueillant(e) à prendre du recul face à ses difficultés et ses interrogations.

Il/elle est également disponible et à l'écoute durant ses permanences téléphoniques et joignable sur son Gsm.

L'assistant(e) social(e) individualise la relation d'encadrement qu'il/elle entretient avec chaque accueillant(e) en tenant compte des particularités de celui(elle)-ci, de sa famille, du milieu dans lequel il/elle évolue.



« Madame P. est une accueillante très attentive aux besoins des enfants et depuis peu, sa capacité d'accueil a augmenté.

Lors de mes visites à domicile, je constate que les enfants plus grands s'ennuient et que trop peu de jeux sont mis à leur disposition.

J'en discute avec l'accueillante et l'encourage à faire un inventaire de ses jeux et lui propose des possibilités de jeux plus adaptés à l'âge des enfants qu'elle accueille.

Je lui conseille de varier les jeux et de ne pas les proposer tous à la fois.

Après quelques semaines d'observation, Madame P. a pu mieux cerner les besoins des enfants par rapport aux jeux et elle a mis en place différentes caisses de jeux variés.

Je constate que les enfants s'occupent et qu'une nouvelle dynamique s'est installée. »

« Madame H. se plaint que les deux petits garçons qu'elle accueille en même temps soient devenus fort turbulents et ne font « plus rien de constructif, que des bêtises. »

L'assistante sociale attire son attention sur la créativité des deux enfants, qui jouent en dessous de la table alors que les chaises occupent l'espace, qui récupèrent les bouteilles d'eau vides, qui sans cesse ouvrent et ferment le même tiroir de la

Cette relation se construit dans la durée ; elle est faite de partenariat, d'échanges autour des enfants accueillis, de respect mutuel.



L'assistant(e) social(e) accompagne l'accueillant(e) dans son cheminement professionnel et le/la renforce dans ses compétences.



L'assistant(e) social(e) permet à l'accueillant(e) d'exprimer un désaccord avec un parent de manière plus objective et avec une plus grande distance émotionnelle. Il/elle envisage avec lui/elle la meilleure façon d'intervenir (éventuellement en organisant une rencontre à trois). Il/elle veille à soutenir l'accueillant(e) dans une approche bienveillante, qui s'appuie sur les compétences du parent, sans l'enfermer dans une image négative.

cuisine... Elle l'encourage à se laisser guider par eux, plutôt que de se braquer. La visite suivante, la table (sans les chaises) recouverte d'un drap de lit est devenue cabane, les bouteilles d'eau maracas, le tiroir convoité celui où on range désormais les livres. Madame H se dit étonnée de ne pas y avoir pensé toute seule et se réjouit de l'autonomie acquise par les enfants dans le jeu. »

« Madame M. reçoit pour la première fois une maman indépendante et son petit garçon d'un an. Pendant cette visite la maman n'aura de cesse de répondre au téléphone fixant ses rendez-vous professionnels.

L'accueillante « seule » avec l'enfant établit avec lui une première relation satisfaisante, mais hésite à s'engager, se sentant peu prise en compte par la maman.

Après discussion avec l'assistante sociale, elle reprendra contact avec cette maman lui expliquant son besoin d'avoir un réel échange autour de l'enfant avant d'en envisager l'accueil à long terme et conviendra avec elle d'un moment où elle sera disponible. »

« Lorsque j'arrive chez Mme P. elle est toute énervée parce que le petit Jules ne prend pas bien son biberon, il pleure beaucoup et met très longtemps pour le finir et tout cela se passe dans une ambiance assez tendue.

Nous en parlons ensemble et l'accueillante pose des jugements sur les parents (c'est le 2eme enfant d'une famille qu'elle connaît donc déjà). Lorsque je travaille cette situation dans le cadre du projet d'accueil, je me rends compte que je dois ré aborder la problématique avec cette notion de bienveillance pas seulement vis-à-vis de l'enfant mais aussi des parents.

Lors de ma 2eme visite la problématique



L'assistant(e) social(e) encourage les rencontres entre accueillant(e)s (promenades avec les enfants, goûters chez l'une ou l'autre, ludothèque, bibliothèque, heure du conte).

C'est l'occasion pour chacun(e) de sortir de son isolement professionnel, de confronter ses pratiques avec celles des autres, de rencontrer ses pairs.

Par une observation régulière et précise, un(e) accueillant(e) peut se rendre compte d'un problème dans le développement atypique d'un enfant et en référer à son assistant(e) social(e). Ensemble, ils/elles étudient la situation et les actions envisageables dans le respect de l'enfant et de ses parents.

s'est apaisée car en en parlant avec les parents, l'accueillante leur a suggéré de faire un plus gros trou à la tétine et l'enfant a pu boire la quantité nécessaire à son rythme à lui. Avant de travailler les solutions, l'importance est accordée à la définition, la clarification du problème posé. Dans ce cas les solutions étaient avant tout pratiques mais étaient masquées par l'émotionnel. »

« Partager un moment lecture avec les enfants, en regroupant deux ou trois accueillantes... Il faut peu de temps pour installer un coin lecture où tout le monde pourra trouver place, l'accueillante qui nous reçoit, a déjà « poussé les meubles et les jouets » : un tapis, quelques coussins... et nous voilà installés. « Une marionnette chante, danse, fait trois pirouettes et dit bonjour ». La marionnette et le chant captent leur attention, les histoires peuvent entrer dans la danse : « ils étaient quatre dans le livre et le petit dit : je suis trop serré poussez-vous ! Et hippopotame sortit du livre » (extrait de « Et le petit dit » Jean Maubille)...

Et d'histoire en chanson, de jeux de doigts en berceuse, nous voilà partis pour une demie heure de sourire, de soupirs, d'éclats de rire, de frissons aussi, mais c'est si gai de « jouer » à avoir peur ! Chacun « écoute » à sa manière : immobile l'œil aux aguets ou en mouvement bien que attentif aux pages qui se tournent et aux changements d'intonation. Les moins captivées ne sont pas les accueillantes qui, tout en restant soucieuses des enfants, se laissent emporter par les histoires. .. »

« La petite Charlotte évoluait à un rythme très lent, ses apprentissages nous posaient question ainsi que son évolution physique. L'accueillante n'osait pas en parler avec les parents car ceux-ci ne l'interpellaient pas. Je conseillai à plusieurs reprises à l'accueillante d'en parler mais elle n'osait pas. Lors d'un contact téléphonique avec les parents, j'ai parlé de notre inquiétude et j'ai senti un grand soulagement de la part des parents qui se demandaient si l'accueillante se rendait compte que leur



L'assistant(e) social(e) veille à la qualité et la sécurité du milieu d'accueil.

Il/elle est attentif(ve) à la prévention incendie (extincteur, couverture anti-feu et détecteur de fumée).

Il/elle vérifie l'application des normes de sécurité (barrières, protection poêle à bois, clôtures du jardin, produits toxiques,...).

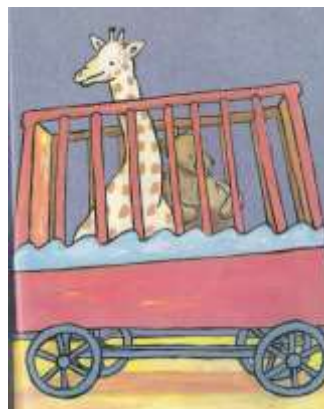
Il/elle contrôle l'hygiène et l'entretien du milieu d'accueil (prévention des allergies, propreté de l'espace réservé à l'accueil, température des pièces,...).

L'assistant(e) social(e) observe, dialogue avec l'accueillant(e), le/la conseille pour un aménagement de l'espace permettant une surveillance aisée des enfants à tout moment.

Il/elle prend les mesures ou les sanctions nécessaires dans les situations de déficience ou de manquement professionnel.

enfant n'évoluait pas bien. Depuis lors, une collaboration franche et saine s'est installée et les parents nous tiennent régulièrement au courant des résultats des recherches médicales.

La seule chose qui pose encore problème c'est le regard des autres parents mais l'accueillante est stricte et préserve le secret professionnel en leur faisant comprendre que si c'était leur enfant ils seraient sans doute contents que leur intimité soit préservée. »



« Madame B. accueille 4 enfants dont deux sont âgés de plus ou moins 2 ans. Ils ont besoin de bouger et donc d'un espace suffisamment vaste pour explorer.

Elle vient de débiter l'accueil d'un bébé de trois mois et demi et doit repenser l'organisation de l'espace d'accueil pour préserver un lieu sécurisé pour le petit tout en laissant une certaine liberté de mouvements pour les plus grands.

Lors de nos rencontres, elle évoque la difficulté des différences d'âge et des besoins des enfants.

Je lui propose de délimiter un coin « espace bébé », non accessible aux plus grands à certains moments de la journée en délimitant celui-ci par une petite barrière sécurisée tout en expliquant aux plus grands l'importance de respecter la limite de cette barrière.

Après avoir testé ce nouvel aménagement, Madame B. s'est sentie beaucoup plus à l'aise et a remarqué que les plus grands étaient plus attentifs au nouveau venu. »

Le CRPE fournit le matériel de base (relax, chaise haute, parc, lit,...) et vérifie le matériel de l'accueillant(e) (jeux,...).

L'assistant(e) social(e) s'occupe de la gestion administrative.

Il/elle gère en partenariat avec l'accueillant(e) les entrées, les sorties des enfants et les changements d'horaire en cours d'accueil.

Il/elle effectue les démarches pour les demandes de dérogation et d'augmentation de capacité.

Il/elle vérifie les contrats d'accueil, les avenants d'horaire et les grilles prévisionnelles.

Il/elle veille à ce que le montant de la participation financière demandée aux parents ne soit pas un frein à l'accueil. Au besoin, il/elle établit un rapport social reprenant les difficultés de la famille et propose une intervention adaptée.



Des principes psychopédagogiques (art.3)
De l'encadrement (art.13 - 14)
Mise en œuvre des objectifs (art. 20)

Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet d'accueil

DÉVELOPPER Donner de la force, augmenter
Expliquer, exposer de manière détaillée

DYNAMIQUE Considérer les choses dans leur mouvement, plein d'entrain,
d'activité, d'énergie, entreprenant

RÉFLEXION Examiner, comparer les pensées et les idées

METTRE EN ŒUVRE Mettre en action.

Entre 2005 et 2009, tout(e)s les accueillant(e)s du service ont abordé les thèmes principaux de notre projet d'accueil au travers de la formation mais également dans le cadre du travail individuel avec le travailleur social. Ce processus a permis la prise de conscience du recul nécessaire sur la réalité des situations de travail et a donné un sens aux gestes posés au quotidien par le/la professionnel(le).

L'équipe des travailleurs sociaux veille à s'informer et à se former dans une dynamique d'évolution en matière de petite enfance.

Le service prévoit l'organisation de rencontres entre accueillant(e)s qui favorisent une dynamique de mise en œuvre du projet commun.

La réflexion autour du projet d'accueil permet de maintenir la motivation dans le travail et de renouveler la curiosité et l'envie de Savoir.

« Réfléchir ensemble, me permet de mettre des mots et de comprendre le sens de ce que je fais avec les enfants et m'aide à évoluer dans mon travail en me sentant soutenue par mes collègues et par le centre. »

L'équipe d'assistant(e)s sociaux(les) met en place un programme de formations et de conférences obligatoires visant à développer les compétences professionnelles des accueillant(e)s.

Ces rencontres permettent aux accueillant(e)s d'échanger sur leurs pratiques, d'acquérir de nouvelles connaissances et des informations théoriques visant à la recherche du bien-être et du bon développement des enfants.

Les sujets abordés concernent également l'accueil des parents et le travail avec d'autres professionnels.

L'assistant(e) social(e) qui anime ces rencontres veille à encourager l'expression de chaque participant(e) afin de pouvoir mettre des mots sur son vécu, son quotidien et de favoriser une remise en question grâce à l'échange dans le respect des autres (non jugement, écoute de l'autre, respect du secret professionnel).

L'assistant(e) social(e) encourage l'accueillant(e) à s'appropriier le contenu des réunions de formation et à traduire en gestes quotidiens les différents acquis.

Le service propose 2 à 3 journées de formation aux différents groupes d'accueillant(e)s sur des thèmes variés : le développement de l'enfant, la relation adulte enfant, les jeux, l'alimentation, l'aménagement de l'espace, la relation adulte adulte,...

En soirée, des conférences sont mises en place sur des sujets diversifiés et pour cela le service fait appel à des intervenants extérieurs : la multi culturalité, le sommeil de l'enfant, la diététique,...



« Madame B., enthousiaste après une réunion de formation sur l'aménagement de l'espace, se dit, dans un deuxième temps, découragée. Elle aurait envie d'avoir une autre maison, différente, pour offrir autre chose aux enfants. Elle choisit avec l'assistante sociale un moment où elles pourraient ensemble faire le tour de la maison pour mieux tirer parti des différents espaces dont elle dispose. »

L'assistant(e) social(e) veille à ce que la formation ne soit pas déstabilisante ou insécurisante pour l'accueillant(e) et est attentif(ve) à ce que les remises en question professionnelles ne touchent pas la sphère privée.



Par tous ces échanges avec les accueillant(e)s et les discussions en équipe, les travailleurs sociaux peuvent confronter leurs théories à la réalité de terrain, les intégrer et les réajuster.

Pour aller plus loin :

Le service prévoit un encadrement spécifique pour les accueillant(e)s « chefs de stage » et les étudiant(e)s « stagiaires » dans le milieu d'accueil afin de préserver la qualité des pratiques.

« Madame H. ne sait comment gérer les colères d'Arthur. Elle est sensible au besoin de l'enfant d'être reconnu dans son émotion mais en supporte difficilement les manifestations. Une discussion avec l'assistante sociale lui permettra de définir clairement ce qu'elle acceptera désormais d'Arthur (crier et pleurer, oui ; frapper les autres, non). D'autre part, elle sait qu'elle devra se contraindre et il est entendu entre elles que lorsque ce ne sera plus possible pour elle, elle le signifiera à l'enfant et l'assoira dans un fauteuil du salon. Elle lui expliquera à ce moment précis « qu'il a le droit d'être fâché mais que c'est difficile pour elle de l'entendre crier trop longtemps ». Cette seule petite phrase a elle-même été mûrement réfléchie. »

« Il est difficile pour moi de trouver mon rôle et de définir précisément ce qu'on attend de moi en tant qu'accueillant(e) « chef de stage ». »

« En tant que stagiaire, quelles sont les initiatives que je peux prendre ? »

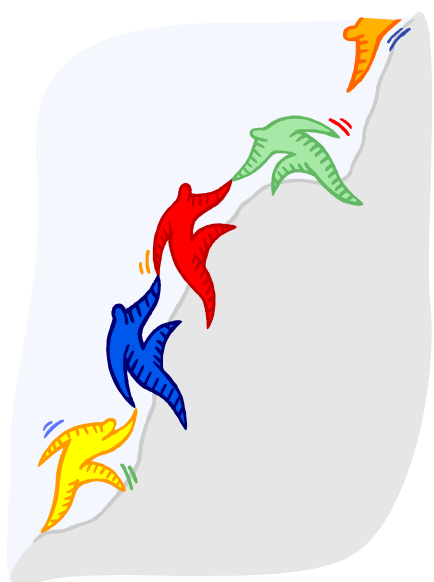
Le travail d'équipe

EQUIPE Groupe de personnes unies dans une tâche commune

La théorie est nécessaire de même que les temps de réflexion. Mais rien n'est plus riche que de confronter cette théorie avec la réalité du terrain. Les enfants eux-mêmes interpellent les travailleurs sociaux par leur esprit de créativité, leur force et leur fragilité, et les poussent à aller toujours plus loin.



Le travail en équipe est une opportunité pour tous. Chacun bénéficie ainsi de la richesse et de la diversité de ses membres. Les assistant(e)s sociaux(ales) privilégient la concertation d'équipe que ce soit de manière informelle (échanges d'avis et d'informations entre collègues...), ou systématique et organisée (réunions d'équipe hebdomadaires, formations, supervisions...).



« Nous avons débattu en équipe et avec une psychologue, de la difficulté qu'on certains enfants de maîtriser parfois leurs émotions. Dans le cas d'Arthur (cf. ex plus haut), il a été souligné l'importance pour l'accueillante de « continuer à être en lien avec lui » pour que la colère ne le submerge pas au point qu'il puisse se sentir abandonné.

Le cas échéant, l'accueillant(e) par son observation doit pouvoir repérer si nécessaire le moment où l'enfant a besoin qu'il/elle intervienne pour lui signifier que « maintenant il lui semble que cela suffit... »

Et l'aider à se calmer. »

Relations avec les collectivités et les associations locales et extérieures

RELATION	Caractère de deux ou plusieurs objets de pensée en tant qu'ils sont englobés dans un même acte intellectuel Lien de dépendance ou d'influence réciproque
COLLECTIVITE	Ensemble d'individus groupés naturellement ou pour atteindre un but commun
ASSOCIATION	Groupement de personnes qui s'unissent en vue d'un but déterminé
LOCAL	Qui concerne un lieu, une région, lui est particulier
EXTERIEUR	Qui est dehors. Étranger Qui existe en dehors de l'individu. Objectif

Dans le même temps où l'accueil des enfants n'est plus l'affaire de quelques uns mais celle de tous, où l'Europe établit des normes internationales, où les sciences se penchent bien plus largement qu'auparavant sur la connaissance de l'enfant, où la politique de la petite enfance occupe une place prépondérante, le CRPE poursuit et intensifie son ouverture sur le monde.



Lorsqu'une demande est introduite par un service tel CPAS, maison médicale, SAJ..., l'assistant(e) social(e) veille à reprendre contact avec ses intervenants, pour répondre à un souci de bien-être de l'enfant le plus adéquatement possible. Il est important de tenir compte du vécu de l'enfant, de ses habitudes, des accueils précédents... Nous devons être complémentaires et soutenir les accueillant(e)s pour ajuster au mieux leurs actions.

Le service est organisé en asbl. Son conseil d'administration et son assemblée générale sont constitués de représentants des communes de l'arrondissement, ainsi que des mouvements associatifs, syndicats, partis politiques et mutuelles.

Le service encourage et facilite la fréquentation par les accueillant(e)s des ludothèques et bibliothèques.

Il veille à être présent lors de festivités et activités locales ou régionales ciblées "petite enfance".

« Nicolas a 2 ans, son papa vient d'avoir la garde légale, vient de trouver un travail, n'a pas de voiture et n'a pas encore eu beaucoup de temps avec l'enfant. Nicolas est suivi par un milieu hospitalier. Il a à la fois été souvent hospitalisé et souvent gardé par une puéricultrice d'un service. Il va beaucoup mieux et peut aller en collectivité...

Afin que l'accueillant(e) puisse répondre adéquatement aux sollicitations de Nicolas, ainsi qu'à ses besoins, des contacts ont été pris avec les deux services, une rencontre a été organisée avec le milieu médical et le papa et une entre l'AS, la puéricultrice et l'accueillant(e). Bien entendu, avec l'accord du papa et dans une position de soutien. »

« Une maman en difficulté désire, à la demande du SAJ, mettre son bébé en accueil. Nous avons demandé à l'accompagnatrice référente de l'accompagner dans ses démarches, afin de bien comprendre les besoins de ce bébé d'un an, qui a été hospitalisé une vingtaine de fois. Cette rencontre à trois était primordiale pour mieux comprendre la maman et donner à bébé toutes les chances de bien démarrer l'accueil, dans le respect et l'égalité.



La ville de H. a organisé une semaine « petite enfance » à laquelle elle a invité notre service. Nous avons assisté aux conférences et convié les accueillant(e)s de cette commune à être sur place et à tenir un stand de présentation.

Le CRPE s'inscrit dans une politique globale, pluraliste et interculturelle.



Le service fait partie de la CoSeGe et de la Coordination Province de Liège. Il participe et collabore aux activités organisées.

Il entretient des relations avec les différentes communes de l'arrondissement de Verviers.

Les assistant(e)s social(e)s participent à des formations extérieures. Ils/elles utilisent, si nécessaire, le regard extérieur d'un formateur, afin d'ajuster et affiner sans cesse leurs pratiques.

Le service est régulièrement en contact avec les organes de tutelle (One - comité subrégional, conseil d'avis) et différents ministères.



L'équipe des travailleurs sociaux remercie vivement les accueillant(e)s, les parents, les membres du Conseil d'Administration de notre service, ainsi que Madame Anne Dethier, Messieurs Bourguignon et Parmentier, sans qui ce travail n'aurait pu être aussi riche.

Un grand merci également à Madame Jeanne Ashbé, ainsi qu'à son éditeur, pour nous avoir aimablement autorisé à reproduire les illustrations des livres dont les références sont reprises ci-après :

Ca va mieux !
On ne peut pas !
A ce soir...
Et dedans il y a...
Là c'est moi
Cher Père Noël
Oh c'est cassé !
Pas de Loup



Et après, il y aura ...
Où va l'eau ?
Yola
Tous les petits
Coucou !
Série des « Lou et Mouf »
Non, pas ça !
Non !

Tous ces livres sont parus aux éditions Pastel de l'Ecole des loisirs.

Définitions : extraits de l'Encyclopédie LAROUSSE

Centre Régional de la Petite Enfance asbl - novembre 2009 - tous droits réservés

